

VOLET SECTORIEL 2026-2028

Secteur Forêt-Bois – BAS-RHIN (67)

DRAAF Grand Est – Juillet 2026

Volet Forêt-Bois contribuant à la feuille de route territoriale prévue par la Convention-Cadre État-Région 2026-2031

A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Diagnostic complet : se référer au dossier de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) Grand Est et aux recommandations sectorielles Forêt-Bois.

Sources du tableau : taux de boisement issu des données du service régional de l'information statistique et économique (SRISE) de la DRAAF Grand Est / Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), BDForêt v2 (2023), reprises dans les recommandations sectorielles ; offres et demandeurs inscrits issus du support OREF / France Travail du 14 janvier 2026, page PDF 6 ; projets de recrutement issus de l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2026 de France Travail ; offre et flux d'apprenants issus du même support OREF, pages PDF 30 et 31, consacrées aux sites de Wintzenheim et de Sainte-Marie-aux-Mines.

Synthèse des données clés

Indicateur	Bas-Rhin	Référence régionale
Profil forestier	Taux de boisement : 40 %	Grand Est : 33 %
Marché du travail cible	60 offres diffusées (cumul 2025) / 40 demandeurs inscrits ABC (novembre 2025)	Grand Est : 340 offres diffusées (cumul 2025) / 310 demandeurs inscrits ABC (novembre 2025)
Lecture emploi territoriale	Offres plus nombreuses que les demandeurs inscrits, à objectiver notamment dans les bassins de Strasbourg et Molsheim	Indice régional 5,2, tension extrême
Recrutements prévus (BMO 2026)	40 projets sur la famille « bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers », dont 25,0 % jugés difficiles et 50,0 % saisonniers	Grand Est : 250 projets sur la même famille, dont 56,0 % jugés difficiles et 24,0 % saisonniers
Offre de formation du périmètre retenu	Aucune implantation en formation forestière stricte ou en Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) connexe n'est recensée dans la cartographie OREF de la rentrée 2024. L'OREF signale des flux de résidents bas-rhinois vers le Bac Pro Forêt de Sainte-Marie-aux-Mines et le Bac Pro GMNF de Wintzenheim ; autres flux à objectiver	Référence régionale : 773 jeunes à la rentrée 2024 dans le périmètre élargi « formations forestières et Bac Pro GMNF connexe » ; ils ne correspondent pas tous à des apprenants directement formés aux métiers forestiers
Point de vigilance territorial	Sujet prioritaire à objectiver : besoin d'emploi forestier significatif, absence d'implantation agricole dans le périmètre retenu, accès aux sites formateurs voisins et conditions concrètes de mobilité ; toute évolution éventuelle de l'offre relève d'une instruction partenariale	Territoires non couverts ou peu couverts à analyser sur cartographie actualisée, sans préjuger d'une décision de carte

Lecture : les demandeurs inscrits en catégorie ABC correspondent aux personnes inscrites à France Travail sans emploi ou en activité réduite. Les données départementales sont arrondies dans le support OREF ; les totaux détaillés par département peuvent donc différer du total régional affiché.

Précision BMO : les 40 projets correspondent aux intentions d'embauche déclarées pour 2026, tous canaux de recrutement confondus. Ils ne sont pas directement comparables aux 60 offres diffusées en cumul 2025. Les volumes BMO départementaux sont arrondis à la dizaine ; leur somme peut donc différer du total régional publié.

Analyse territoriale

Le Bas-Rhin présente un taux de boisement supérieur à la moyenne régionale. Les offres diffusées sont plus nombreuses que les demandeurs inscrits et la BMO 2026 recense 40 intentions d'embauche à l'échelle départementale. Ces signaux sont à lire par métier, employeur, bassin et canal de recrutement.

Pour les établissements, ces données ne suffisent pas à conclure à une évolution de l'offre. Elles invitent à préciser les besoins des deux bassins, les qualifications disponibles et les conditions d'accès aux formations forestières situées hors département.

L'absence d'implantation identifiée en enseignement agricole dans le périmètre retenu donne à cette feuille de route un rôle de repérage : elle vise à aider à objectiver les besoins et les solutions d'accès aux parcours existants, sans présenter l'absence d'offre locale comme un motif automatique d'évolution de la carte des formations.

Les cartes OREF d'origine géographique des formés font apparaître des apprenants résidant dans le Bas-Rhin parmi les effectifs de sites haut-rhinois, notamment le Bac Pro Forêt à Sainte-Marie-aux-Mines et le Bac Pro GMNF à Wintzenheim. D'autres sites régionaux peuvent également être concernés selon les parcours recherchés. Ces flux restent toutefois à objectiver plus finement avant d'en tirer une conclusion sur l'organisation territoriale de l'offre.

Enjeux prioritaires du territoire

1. **Signal emploi à objectiver** : préciser, par bassin d'emploi, les besoins locaux sur les métiers de bûcheronnage, sylviculture et travaux forestiers.
2. **Accès aux parcours forestiers régionaux** : identifier les sites accessibles aux publics bas-rhinois et les conditions concrètes d'accès : information, mobilité, hébergement, stage, apprentissage ou formation continue.
3. **Complémentarités territoriales** : clarifier l'articulation possible avec les territoires voisins, les sites formateurs forestiers du Grand Est et les partenaires emploi-formation, sans transférer la responsabilité de réponse aux seuls établissements agricoles du département.

B. ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI

Source : croisement OREF Grand Est / France Travail pour les données emploi, cartographie OREF pour l'offre de formation, et recommandations sectorielles Forêt-Bois pour la lecture régionale.

L'adéquation formation/emploi gagne à être appréciée à l'échelle des bassins de vie et d'emploi, et non uniquement à partir des limites administratives du département. Pour le Bas-Rhin, la feuille de route ne propose pas d'arbitrage de carte : elle identifie les points à objectiver avec les partenaires avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Questions à instruire localement :

- quels métiers, employeurs et bassins bas-rhinois recouvrent les projets BMO et les offres diffusées ?
- parmi les demandeurs inscrits, quels profils correspondent aux qualifications et mobilités recherchées ? Quels écarts restent à préciser ?

- quels parcours forestiers, notamment dans le Haut-Rhin, sont effectivement identifiés et accessibles aux publics bas-rhinois ?
 - parmi les conditions d'accès, quels freins de mobilité, d'hébergement, de stage ou d'apprentissage seraient à traiter en priorité avec les partenaires ?
-

C. AXES DE RÉFLEXION

Source : axes déduits du diagnostic territorial et des constats qualitatifs recueillis lors des deux réunions sectorielles, reformulés en points de travail.

1. Préciser les besoins dans les bassins bas-rhinois. Les projets BMO et les offres diffusées invitent à identifier les métiers, employeurs, compétences, bassins et canaux de recrutement réellement concernés.

2. Accès aux parcours forestiers régionaux. L'accès des publics bas-rhinois aux formations forestières gagne à être examiné à l'échelle régionale, en tenant compte des sites formateurs situés dans d'autres départements du Grand Est et des conditions concrètes d'accès : information, mobilité, hébergement, stages et apprentissage.

3. Examiner les conditions d'accès depuis un département sans implantation identifiée. L'instruction locale peut distinguer les besoins d'information, de mobilité, d'hébergement, de stage, d'apprentissage, de formation continue ou de mise en relation avec les entreprises, sans préjuger d'une évolution de l'offre.

D. POINTS D'INSTRUCTION TERRITORIALE

Source : pistes issues des recommandations sectorielles et des contributions recueillies lors des réunions sectorielles n°1 et n°2. Elles sont à instruire avec les partenaires compétents et ne constituent pas des décisions arrêtées.

Ces points ne constituent pas un programme d'action à la charge d'un établissement. Ils visent à donner aux établissements agricoles une lecture des sujets à instruire avec les partenaires emploi-formation et les professionnels de la filière.

1. Partager une lecture par métier, employeur et bassin des projets BMO, des offres diffusées et des demandeurs inscrits dans le Bas-Rhin.
2. Actualiser avec la cartographie OREF l'absence d'implantation dans le périmètre retenu et les flux observés vers les sites haut-rhinois.
3. Rendre visibles les parcours accessibles et examiner avec les partenaires les conditions de mobilité, d'hébergement, de stage, d'apprentissage ou de formation continue, sans créer d'obligation nouvelle pour un établissement.